

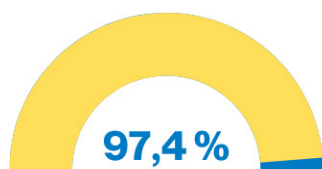


Avril 2024

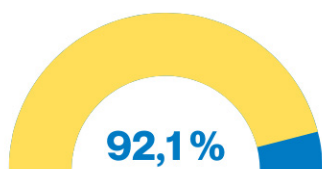
## Bilan annuel producteurs fermiers

### Le point sur l'action - retour sur le questionnaire Google Form 2023

Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire en ligne et nous vous en remercions. Celui-ci avait pour but d'évaluer votre satisfaction, d'identifier vos attentes. Voici le bilan des retours :



des éleveurs  
satisfaits



des éleveurs souhaitent recevoir  
des informations et actualités  
sanitaires par internet.



des producteurs ne souhaitent pas être  
accompagnés dans leur transformation.

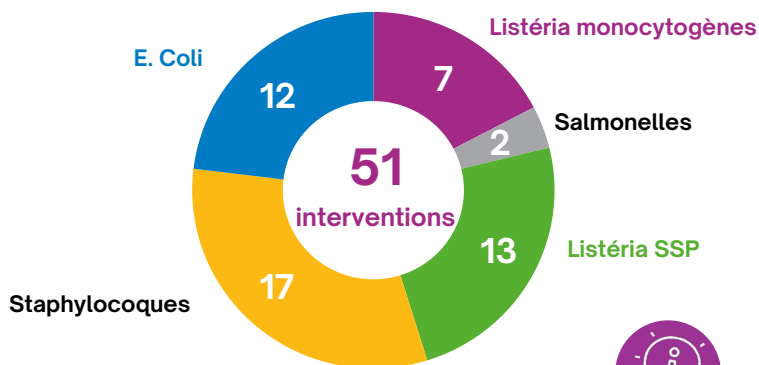
À ce jour, ce pourcentage ne nous permet pas d'envisager une évolution du contrat.



Toute l'actualité en direct sur  
notre site internet.

### Les interventions

Durant l'année 2023, nous avons eu **51 interventions en élevage**, suite à la mise en évidence de :



**Listéria monocytogènes (7 interventions) /  
Listéria SPP (13 interventions) :**

Une majorité des élevages ont été contaminés par un défaut sur l'alimentation, (qualité d'ensilage, mauvaise conservation, etc.). Pour les autres, il s'agissait d'un manque d'hygiène à la traite et un problème de refroidissement.

**Salmonelles (2 interventions) :**

Toutes deux liées à la présence de pigeons.

**Staphylocoques (17 interventions) :**

La plupart sont dues à un manque d'hygiène à la traite. Les autres contaminations sont causées par un problème de nettoyage du matériel de traite ou des animaux excréteurs.

**E. Coli (23 interventions) :**

Dans la majorité des cas, des problèmes de nettoyage de la machine à traire sont responsables des contaminations mais 1 cas de mammites colibacillaires a été identifié et un problème de refroidissement a également été détecté.

Formation GBPH organisée en partenariat  
avec la Chambre d'Agriculture

Les 15 et 16 janvier 2024 a eu lieu une formation  
qui a regroupé 12 participants.

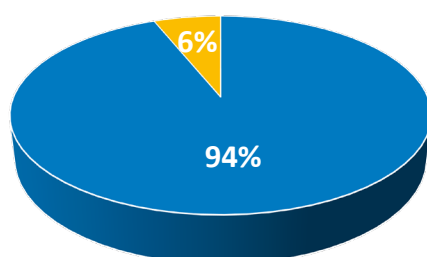
N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les  
prochaines sessions.



## Remboursements

Dans le cadre du contrat producteurs fermiers, **le LILANO vous adresse une facture TRIMESTRIELLE à régler**. Celle-ci est ensuite **remboursée à 100 % du montant hors taxe par le GDS**, sous condition de paiement du contrat et de votre appel à cotisation.

### Analyses bovins



- Remboursement des analyses de routine
- Remboursement des analyses supplémentaires

**49 élevages bovins sont engagés en contrat**  
« producteurs fermiers » :

**21 338 euros** ont été engagés dans le suivi des élevages correspondant à :

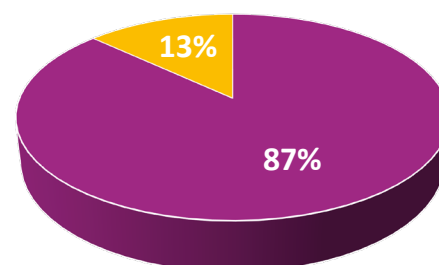
- **20 028 euros** d'analyses relatives aux contrôles de routines,
- **1 310 euros** de remboursements supplémentaires suite à des résultats défavorables.

**26 élevages ovins-caprins sont engagés en contrat**  
« producteurs fermiers » :

**13 243 euros** ont été engagés dans le suivi des élevages correspondant à :

- **11 498 euros** d'analyses relatives aux contrôles de routines,
- **1 745 euros** de remboursements supplémentaires suite à des résultats défavorables.

### Analyses ovins-caprins



- Remboursement des analyses de routine
- Remboursement des analyses supplémentaires

## RAPPEL

**Le contrat est renouvelé par tacite reconduction et intégré dans votre appel de cotisation (sauf cas particuliers\*).**

*\* non adhérent(s) et nouveaux contrats*

**Pour garantir la qualité, la sécurité, la traçabilité de vos produits laitiers et assurer la conformité réglementaire, le GDS vous accompagne dans cette action sanitaire.**